



DEMANDE ou RENOUELEMENT

D'ADHESION

A LA COMPAGNIE D'ARC DE SAINT GERMAIN SUR MORIN

Année 2019-2020

Informations Personnelles:

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

.....

..

N° de Téléphone : Fixe Portable

Adresse mail : N° de Licence.....

Statuts et Règlement intérieur de la Compagnie d'Arc :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de la Compagnie d'Arc de Saint Germain sur Morin actuellement en vigueur (AG du 30 mars 2019) et en accepter les termes.

Les statuts et le règlement sont affichés au chalet de la compagnie et consultables sur le site de la compagnie #XXXXXX.

Fait, le

Signature (pour les mineurs le tuteur légal)

Tarifs des licences (fédération / assurance région et département) + cotisation club :

Adulte : 158 € / Jeune : 127 € / Poussins/Handisport/Découverte : 80 €

L'école de Tir : se renseigner auprès de l'entraîneur.

Chèque à l'ordre de : Compagnie d'Arc de St Germain sur Morin (CASGSM)

AUTORISATIONS

En cas d'urgence, l'archer accidenté ou malade est transporté par les services de secours vers l'hôpital. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Autorisation d'intervention chirurgicale pour les mineurs

Nous soussignés M. et/ou Mme autorisons l'anesthésie de notre enfant au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, il aurait à subir une intervention chirurgicale.

Fait à le Signature des/du parent(s) :

Fédération Française de Tir à l'Arc

AUTORISATION PARENTALE POUR TOUT PRELEVEMENT NECESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTROLE ANTIDOPAGE SUR LES MINEURS

En application de l'article 7 du décret n° 2011-57 du 13 janvier 2011 relatif aux examens et prélèvements autorisés pour la lutte contre le dopage modifiant l'article R.232-52 du code du sport

Je soussigné(e) (Nom Prénom) :

Agissant en qualité de **représentant légal de l'enfant mineur** (Nom Prénom de l'enfant) :

.....

Autorise tout préleveur agréé par l'Agence Française de lutte contre le dopage, dûment mandaté à cet effet à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux,...) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur (nom prénom de l'enfant) :

Fait àle Signature des/du parent(s):

N.B : l'absence d'autorisation parentale est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires.

Autorisation « Photos »

J'autorise les membres de la Compagnie d'arc de Saint Germain sur Morin à utiliser des photos de mon enfant ou de moi-même prise au cours d'activités sportives ou de manifestations organisées par la Compagnie d'arc de Saint Germain sur Morin et de les publier sur le site du club, dans la presse locale ou de les exposer lors de manifestations.

OUI NON

Fait àle Signature des/du parent(s) :